



EDITO

Pour ce nouveau numéro de *la Page*, nous avons souhaité aborder le problème de la dyslexie, et plus largement des troubles de langage, chez les enfants.

Nous avons donc rencontré différents interlocuteurs, dont les propos instructifs sont rapportés dans les pages suivantes ; qu'est-ce qu'une dyslexie, quels sont les signes qui peuvent interpeller les parents, quel dépistage à l'école, quel rôle pour les enseignants ?

Mais puisque nous sommes avant tout parents d'élèves, nous avons tenu à commencer ce numéro par un témoignage de parent. Nous avons rencontré Monique, une maman de deux grands enfants de 16 et 19 ans, tous les deux dyslexiques.

Les troubles du langage, Monique connaît bien. Elle-même est dyslexique, et elle se rappelle avec émotion ce que cela signifiait il y a une petite quarantaine d'années : humiliations en classe, les zéros pointés ("trop de fautes d'orthographe, ça cachait tout le reste"), la pression lors des dictées et l'épreuve que constituait la remise des copies.

Lorsque son fils aîné est entré en CP, et qu'il n'a pas réussi à apprendre à lire "comme les autres", Monique et son mari ont bien sûr pensé tout de suite à la dyslexie. Un bilan médical a rapidement confirmé le doute de ces parents : un suivi orthophonique était nécessaire, et a duré pendant 4 ans : "sa dyslexie est faible, il a su rapidement se bâtir des stratégies efficaces pour pallier ses difficultés".

Puis, le second enfant est entré en CP lui aussi, et lui aussi a eu des problèmes d'apprentissage. A nouveau, ce sont les parents qui ont parlé de leur questionnement à l'école. Une consultation avec "leur" orthophoniste a confirmé la dyslexie, plus sévère que celle de l'aîné. La rééducation a duré 8 ans, et aujourd'hui, pour Monique la partie n'est pas encore gagnée :

SOMMAIRE

A propos de la DYSLEXIE

- Entretien avec le médecin PMI
- Entretien avec des institutrices
- Point de vue du RASED
- Comment se rendre compte d'une éventuelle dyslexie ?
- Site Internet FCPE -Clapiers
- Agenda

" je ne sens pas qu'il a compris comment faire. Il a une mémoire phénoménale, auditive, et compense grâce à cela. Mais pour l'instant il ne s'est pas construit de stratégie ", dit elle.

Pour ces deux enfants, les enseignants peu sensibilisés et pas formés n'avaient pu répondre aux inquiétudes des parents, ni expliquer les difficultés particulières de leurs élèves.

Monique a beaucoup culpabilisé d'avoir " transmis " ce trouble à ses enfants, puisqu'elle le vit ainsi. Et puis, surtout, elle dit bien haut que ce n'est pas facile d'être un parent de dyslexique : " à l'époque, à l'école, ce n'était pas connu, pas vraiment pris en considération. Et plus tard, au collège, la plupart des professeurs ne faisaient aucun effort pour que mes enfants puissent comprendre les cours, et ils étaient saqués à chaque épreuve. Il a fallu qu'on se batte vraiment pour obtenir un temps de composition supplémentaire au brevet des collèges pour notre fils : même s'il ne l'utilise pas entièrement, c'est très rassurant pour lui, ça l'aide à se concentrer sur les énoncés, à ne pas paniquer."

Et puis, Monique veut faire passer un message aux parents :

" il ne faut surtout pas mettre la pression à l'enfant, ça ne peut que le dégoûter des études. Pour mon fils aîné, ça a du être vraiment dur : tout le monde s'y mettait : moi, son père, ses grands-parents. Il faut dire que ce n'est pas facile pour le parent : souvent, si on ne passe pas des heures derrière l'enfant, on a l'impression de ne rien faire, ou en tous cas de ne pas faire assez... /.....

.....Et au final, c'est trop, beaucoup trop et surtout beaucoup trop lourd pour l'enfant. Au contraire, on a fini par comprendre que la meilleure attitude était de soutenir nos enfants, les aider à assumer cette difficulté vis à vis des autres, y compris de certains professeurs. Et puis, bien sûr, de les rassurer, de les valoriser pour ce qu'ils savent faire. La base, c'est de comprendre que nos enfants ne vont pas progresser si on focalise sur l'orthographe, si on les stresse : ils le sont déjà bien assez, c'est épuisant d'être toujours concentré, attentif à ce qu'on écrit, à ce qu'on lit... et en tant qu'adulte, de ne pas baisser les bras, jamais ! Plus on grandit, plus on vieillit, et plus on maîtrise la dyslexie. ”

Et Monique s'en aperçoit chaque jours, sur ses enfants, mais aussi pour elle, qui a repris des études supérieures récemment.

A PROPOS DE LA DYSLEXIE

« pour parler, il faut avoir quelque chose à dire, avoir envie de le dire, et avoir les mots pour le dire »

ENTRETIEN AVEC LE DOCTEUR FRANÇOISE PESKINE, MEDECIN DE PMI (PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE) DE L'ANTENNE MEDICO SOCIALE DE CLAPIERS.

- **Madame Peskine, quelles sont vos fonctions au sein des écoles ?**

En tant que médecin de PMI, j'assume les fonctions de médecin de santé scolaire pour les enfants de petite et moyenne section des écoles maternelles de Clapiers, Castelnau le Lez et du Crès. Cela représente environ 650 enfants pour l'année scolaire 2002/2003.

Au-delà de la moyenne section, c'est le médecin scolaire de l'Éducation Nationale qui devient référent. Pour Clapiers, il s'agit du Docteur Boron, avec qui je travaille en collaboration lors du « passage de relais » entre la moyenne et la grande section de maternelle.

- **Et concrètement, être médecin de santé scolaire, cela signifie quoi ?**

Concrètement, cela implique une présence en soutien des enseignants et des parents pour toutes les questions de santé en rapport avec l'école.

Envers les enfants, je les rencontre durant leur scolarité, au travers de séances de dépistage sensoriel appelés « B1 », « B2 » et « B3 ».

Dans le détail, il s'agit avant tout de critères permettant d'avoir une idée fiable et objective de la santé et du comportement en classe de l'enfant.

Ainsi, tous les élèves de moyenne section sont rencontrés à l'occasion du B1, ainsi que certains de petite section si nécessaire. Cette nécessité est évaluée – entre autres – grâce au B2, qui est un questionnaire, une « échelle d'évaluation du comportement » complété par l'enseignant dès la petite

section. En effet, sans stigmatiser les enfants en fonction de leur attitude en groupe, il est reconnu que certains troubles, peuvent entraîner l'enfant à manifester ses difficultés par des comportements atypiques, surtout lorsqu'il est en groupe.

Les éléments évalués par le B1 relèvent de tests de vision, d'audition, de rapport staturo-pondéral (pour voir les risques d'obésité, principalement), et enfin dentaire. Ce premier contact « en direct » avec l'enfant permet aussi de voir un aperçu de son comportement, de ses aptitudes à l'oral, sa capacité à se déshabiller et à s'habiller seul, etc.

Enfin, le B3 est proposé pour les enfants dont le comportement préoccupe l'enseignant, ou dans le cadre d'un contrat d'intégration scolaire, .../....

par exemple. C'est un vaste examen, avec la présence des parents de l'enfant, dont les conclusions sont relevées sur différentes fiches, une par type de trouble possible : bilan psychomoteur, bilan clinique, bilan de comportement, et enfin le bilan de langage. C'est à ce moment que les éventuels troubles du langage, tels que la dyslexie, vont pouvoir être dépistés.

- **Dans quel but ce dépistage ?**

Avant tout, les buts primordiaux sont d'informer les parents et l'enfant, de les impliquer et de les rassurer. Au final, l'enjeu est de permettre à l'enfant d'aborder les apprentissages fondamentaux dans les meilleures conditions possibles.

- **Et quels sont les moyens de dépistage des troubles du langage ?**

Un test très complet est utilisé, l'ERTL4. Cela signifie « épreuve de repérage des troubles du langage à 4 ans », et se présente sous la forme de tests permettant d'évaluer divers points. Tout ceci pour connaître avec précision, lorsqu'une difficulté langagière est notée, le ou les points particuliers qui vont nécessiter une prise en charge médicale.



- **Quelles peuvent en être les conclusions ?**

Trois profils se dégagent : le premier : tout va bien finalement, l'enfant n'a pas de trouble du langage, nous pouvons rassurer les parents totalement et les conseiller, les informer qu'un prochain bilan sera effectué par le médecin scolaire dans l'année des six ans de leur enfant.

Le deuxième profil constate un léger retard de langage ; il est alors préférable de revoir l'enfant trois mois après pour vérifier l'évolution souvent positive, grâce aux parents à qui nous donnons quelques conseils de prise en charge.

Enfin, le troisième profil va mettre en évidence un besoin de consultation spécialisée, auprès d'un

Mais il est important de comprendre qu'il ne s'agit pas là d'un diagnostic ! C'est un bilan de santé qui permet d'orienter les parents et l'enfant, et qui aide aussi l'enseignant à se repérer dans la prise en charge de l'enfant au cours de son évolution.

- **En un mot, quelles sont les clés d'un dépistage efficace ?**

Il y a plusieurs niveaux.

Avant tout, bien sûr, il est très aidant pour chacun que la collaboration entre les intervenants existe réellement.

ORL, d'un orthophoniste, d'un psychologue ou d'un psychomotricien.

L'intérêt est donc de s'adresser au plus grand nombre d'enfants, dans ce travail d'équipe. Nous avons la chance sur Clapiers de réellement bien travailler ensemble, et de pouvoir bénéficier d'appuis extérieurs, comme par exemple avec les interventions de l'association « l'école des parents et des éducateurs » sur la commune, notamment avec le centre de loisirs associé à l'école, pour le citer.

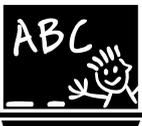
- **En conclusion ?**

En conclusion, je dirais que nous devons tenter au maximum, dans notre approche de professionnels de santé, de différencier ce qui est de l'ordre des registres expressif, réceptifs et affectifs. Pour reprendre la formule d'un pédopsychiatre montpelliérain, « pour parler, il faut avoir quelque chose à dire, avoir envie de le dire, et avoir les mots pour le dire ».

- **Comment les parents peuvent-ils vous contacter ?**

Soit par l'intermédiaire des enseignants, avec qui des contacts réguliers sont en place, soit directement à l'antenne médico-sociale, où se situe mon bureau sur la commune.

Le **Dr Peskine** est joignable à l'antenne médico-sociale de Clapiers, sur la zone de Cap Alpha, au **04 67 55 89 60**.



POINT DE VUE D' INSTITUTRICES SUR LA DYSLEXIE :

Lorsqu'un enfant a des difficultés dans les apprentissages, très vite on pense à un problème dyslexique alors que ce n'est pas toujours le cas. En CP, le dépistage est pratiquement impossible. En effet il faut pouvoir faire la différence entre des difficultés d'apprentissage de la lecture et/ou de l'écriture et un réel problème de dyslexie. Lorsque le diagnostic est posé, pour ces enfants dyslexiques la meilleure méthode de lecture reste la méthode analytique (travail sur la syllabe et l'analyse) . Plus tard, l'ordinateur leur sera pour certains d'une aide précieuse car le passage à l'écrit leur est très difficile

.Au problème de dyslexie, s'ajoutent souvent des difficultés d'ordre psychologique qui entraînent une perte de confiance. Le rôle des parents est alors primordial. Ces enfants demandent plus d'attention.

POINT DE VUE DU RASED : (Réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté)

Il ne faut pas dramatiser le problème de la dyslexie. Réellement, on compte 3 à 4 % de dyslexies sévères. Pour poser ce type de diagnostic il faut rencontrer l'institutrice, s'adresser également au médecin scolaire, puis réaliser un bilan avec l'orthophoniste si cela s'impose. Le Rased peut être un interlocuteur lorsque l'on a le moindre doute Il faut avoir confiance dans la méthode de lecture de l'institutrice et ne pas utiliser une autre méthode car l'enfant finit toujours par s'adapter. Par contre donner le goût de la lecture aux enfants reste très important. Pour des enfants dyslexiques les parents devront compenser le handicap en lisant avec lui les devoirs et en étant davantage à l'écoute afin de donner du sens au texte.

COMMENT SE REND ON COMPTE D'UNE EVENTUELLE DYSLEXIE ? :

- Par des signes qui peuvent accompagner une dyslexie et qui alertent (voir plus haut) ;
- Par des difficultés importantes d'accès à la lecture : difficultés de déchiffrement, confusion, inversion de lettres ... mais aussi difficultés d'accès au sens des mots qui sont déchiffrés, au sens de textes écrits ;

L'enfant peut être en échec scolaire, ses difficultés sont alors repérables.

- Mais certains enfants peuvent développer des stratégies de compensation qui font illusions. Ils ont des trucs, retiennent par cœur, font des détours, dépensent beaucoup d'énergie et du coup, se fatiguent. Les parents, les enseignants sont alors intrigués par des façon de faire, et au détour d'un exercice particulier, découvrent des lacunes qu'ils ne soupçonnaient pas.
- L'enfant peut aussi, à sa façon, manifester, exprimer ses difficultés.

Qui se rend compte des difficultés de l'enfant :

Ce peut être l'enseignant, les parents. La dyslexie peut aussi être mise en évidence lors de dépistage à l'école.

Que faire quand on soupçonne des difficultés de l'ordre de la dyslexie ?

Il faut faire faire un bilan à l'enfant. Ce bilan confirmera les doutes, ou au contraire rassurera les parents ou l'enseignant qui s'étaient inquiétés pour l'enfant. Ce bilan est fait par des professionnels, les orthophonistes, à partir d'épreuves et de tests étalonnés. Il inclut le plus souvent aussi un entretien avec les parents et avec l'enfant. Ces bilans se font sur prescription médicale. Plusieurs possibilités existent :

- Le médecin généraliste prescrit un bilan qui est effectué ensuite par un orthophoniste en cabinet libéral. Ce bilan va être axé sur le langage écrit ;
- Les parents s'adressent à un service spécialisé à l'hôpital. Là, ils voient d'abord un médecin neuropédiatre, qui les orientent éventuellement vers la réalisation d'un bilan qui sera effectué ultérieurement. Ce bilan comprend en général une exploration complète du langage de l'enfant, de ses capacités intellectuelles et de son niveau scolaire. Il est fait par une équipe comprenant orthophonistes, enseignants spécialisés et psychologues. Plusieurs semaines d'attente sont quelques fois nécessaires avant d'avoir rendez-vous pour les bilans.
- Le bilan peut aussi être fait en CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique), où travaillent des équipes pluridisciplinaires.

A propos du bilan :

Les orthophonistes sont soumis au secret professionnel médical, aussi bien pour le bilan que pour les rééducations ultérieures. Le bilan est transmis au médecin prescripteur, et il est partiellement transmis à la sécurité sociale. Les parents y ont complètement accès. Eux seuls peuvent ensuite décider de le transmettre, intégralement ou partiellement, à d'autres personnes, psychologues, enseignants, éducateurs ...

Et après ?

Si le bilan a mis en évidence des difficultés de l'ordre de la dyslexie, une prise en charge de l'enfant se met en place. Cette prise en charge se fait par un orthophoniste soit en cabinet libéral d'orthophonie, soit en CMPP. L'hôpital ne fait pas de rééducation.

ADRESSE UTILE

APEDYS-Hérault
 Association régionale d'adultes et de Parents d'Enfants
DYSlexiques
 Association loi 1901 Secrétariat :
 73, rue de la Fontaine 34820 Assas
 Tél: **04 67 59 54 17**

email : mrondot@club-internet.fr

Site Internet : <http://www.apedys.com/herault>



SITE INTERNET

Retrouvez **LA PAGE** et autres informations comme l'excellent compte rendu de conférence du docteur BRES, sur les adolescents et l'usage de produits toxiques, disponible dans **LE LIEN**, publication FCPE du collège, sur notre site :

<http://fcpe-clapiers.chez.tiscali.fr/>

L'ANTENNE RELAIS IMPLANTEE AU PIED DE LA COUR DE L'ECOLE.

Nous suivons le dossier, un article lui sera consacré dans le prochain numéro de la PAGE

AGENDA

- **Prochaine réunion du Conseil Local FCPE** des écoles primaire et maternelle: jeudi 17 avril à 20h45 à l'école Victor Hugo du haut
- **Kermesse de l'école maternelle:** vendredi 13 Juin, en fin d'après midi, à l'école maternelle

